



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Lycée Professionnel du Haut-Forez
Verrières-En-Forez

PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE AU LP DU HAUT FOREZ

INTRODUCTION

Ce plan de continuité est rendu nécessaire car la situation sanitaire du COVID 19 engendre des répercussions sur le fonctionnement de notre lycée professionnel.

Ce plan est établi en fonction des différents scénarios prévus dans le protocole sanitaire et sa mise en place s'adaptera à l'évolution de la crise sanitaire.

Il comporte trois volets : le volet pédagogique, le volet numérique et le volet matériel.

1) LE VOLET PEDAGOGIQUE

Il va dépendre des scénarios sanitaires en cours.

a) Les scénarios vert et jaune : les élèves sont présents au lycée

Les élèves sont tous accueillis en cours en présentiel, en suivant les gestes barrières.

Si un élève est malade ou cas contact et donc obligé de rester chez lui, on lui fera parvenir les cours et le travail via l'ENT, Pronote avec le cahier de texte numérique, et tout autre moyen de communication possible. On veillera bien à ce que l'élève dispose de ses cours et de ses devoirs. Les messageries des élèves et des familles peuvent être utilisées. Dès la rentrée des élèves nous allons mener un recensement auprès de ceux-ci pour savoir s'ils sont équipés d'un ordinateur personnel et d'internet.

Une liste a été établie pour distinguer ceux qui sont équipés d'un ordinateur personnel ou familial et/ou d'internet de ceux qui n'ont pas de matériel informatique.

Après un recensement auprès des élèves le lycée va prêter 13 ordinateurs portables aux lycéens demandeurs avec une convention de prêt que les élèves vont signer. Ils s'engagent à respecter le matériel et à le rendre en fin d'année scolaire. Pour ceux qui n'ont pas de connexion internet il a été demandé à la DSDEN des bornes 4G pour 5 élèves afin de pouvoir utiliser internet à leur domicile.

Un fichier des coordonnées des élèves et des parents a été constitué par classe et a été déposé sur l'ENT afin de pouvoir être en contact avec les lycéens et leurs familles si nécessaire. Ainsi chaque équipe pédagogique pourra accéder aux messageries de ses élèves. Ce qui permet également de maintenir les contacts, développer du lien social, et assurer le suivi pédagogique.

Dans ces scénarios les lycéens se déplacent dans les salles selon leur EDT.

Dans la mesure du possible la distanciation en salle de cours est mise en place entre les élèves, cela est rendu possible grâce aux petits effectifs de classes : 12 maximum en CAP et en filière ASSP 15 maximum, la plupart du temps du fait des dédoublements en groupe. Dans la filière hôtellerie en enseignement général les élèves sont 24 au maximum quand les cuisiniers et serveurs sont réunis.

b) Les scénarios orange et rouge : hybridation au lycée selon le contexte local, les élèves sont soit en présentiel soit ils suivent les cours à distance

Dans la mesure du possible, et au vu des petits effectifs des classes, tout sera fait pour maintenir les cours en présentiel. Les élèves du lycée professionnel ont besoin du relationnel, et des explications en direct avec leurs enseignants. Car certains n'arrivent pas à travailler seuls à la maison, et se découragent facilement. Pour les élèves qui doivent rester chez eux, les enseignants devront répartir leurs heures et sont soit en cours en présence des élèves, soit font cours à distance. Ainsi quand ils font cours en classe aux élèves présents, ils donnent via l'ENT du travail aux élèves qui sont à distance et vice versa.

Pour éviter le brassage des élèves il sera mis en place une organisation différente de l'utilisation des salles de cours : les lycéens seront affectés en enseignement général dans une même salle toute la semaine (les élèves auront toujours la même place dans cette salle de cours) et ce sont les professeurs qui se déplaceront. Les élèves se rendront dans les ateliers pour les enseignements professionnels. Cela est rendu nécessaire par l'acquisition de compétences techniques qui ne peuvent pas être abordées dans une salle banalisée. Cette organisation est possible compte tenu de la présence alternative des élèves au lycée et en PFMP.

c) Le scénario de fermeture de l'établissement

Dans le cas où nous serions obligés de fermer l'établissement, Les cours auraient lieu à distance avec l'ENT et tout autre moyen de communication, classe virtuelle, messagerie, réseaux sociaux.

Un réseau de communication est mis en place. En effet il est important de maintenir le lien social aussi bien pour les lycéens et leurs familles mais également pour les personnels : pour prendre des nouvelles, soutenir et accompagner les élèves en cas de difficultés diverses.

Grâce au fichier des élèves et des classes mentionné plus haut, un contact téléphonique est mis en place chaque début de semaine par les CPE et les personnels vie scolaire, infirmière scolaire, secrétaire de direction, et professeur coordinatrice des élèves dans le dispositif ULIS. Ils sont référents d'une ou deux classes dont ils sont responsables et servent d'intermédiaire entre les élèves, enseignants et le Proviseur qui supervise au lycée ce travail.

Ceux-ci font une synthèse pour chaque classe, et donc chaque élève, et envoient par mail cette synthèse au chef d'établissement pour l'informer de la situation. Ils se mettent en contact soit par téléphone soit par messagerie auprès des enseignants pour signaler d'éventuels problèmes rencontrés par certains élèves.

Une attention particulière est mise en place pour les lycéens ne disposant pas d'ordinateur et pas d'accès internet. La liste de ces élèves et de ces familles a été constituée dès le début de l'année scolaire.

Un mode opératoire très différent est mis en place, le chef d'établissement a un rôle pivot à jouer dans la mesure où il centralise les cours et le travail envoyés au LP par les professeurs. Le chef d'établissement en fait la photocopie puis il procède à l'envoi des documents par courrier aux lycéens concernés. Pour ceux qui sont en difficultés financières des enveloppes pré timbrées sont également jointes aux envois pour faciliter le retour du travail demandé au lycée. Puis le Proviseur scanne aux enseignants les travaux des lycéens, pour la correction. La gestionnaire se charge de récupérer les courriers et de poster les enveloppes chaque fin de semaine. L'année dernière seuls 20 élèves étaient concernés. Cette année ce nombre devrait être réduit du fait du prêt des ordinateurs en début d'année scolaire.

2) LE VOLET NUMERIQUE

Dans tous les cas le lycée a recours à l'utilisation de l'ENT qui permet :

- De centraliser les fichiers des coordonnées des élèves et des familles, accessibles par les équipes pédagogiques, car placés dans des fichiers partagés. Ce travail est effectué par le référent numérique et par le DDFPT du lycée.

- De mettre en place un accompagnement informatique. Le référent numérique n'hésite pas à élaborer des modes opératoires pour l'utilisation de ressources comme la classe virtuelle proposée par le CNED, et pour tout autre outil. Cette aide est destinée aussi bien aux professeurs qu'aux élèves qui ne sont pas toujours familiers du numérique.
- De résoudre des problèmes de connexion et d'y apporter des solutions. Il aide également les élèves dans le cas où se présentent des difficultés de connexion ou la perte des identifiants ou mots de passe pour accéder à l'ENT pour les élèves et les familles le cas échéant.

Dans le cas où l'ENT ne fonctionne pas ou pour des besoins spécifiques tels certaines séances nécessitant des démonstrations, on a recours à d'autres ressources externes en partage d'écran, outil d'évaluation formative (KAHOOT, Quizzinière communiqués et mises à jour régulièrement par le référent numérique et le DDFPT. D'autres ressources peuvent être utilisées : téléphones, messageries, réseaux sociaux, padlet, ressources en hôtellerie, sites nationaux des filières...

3) LE VOLET MATERIEL

a) Constitution de fichiers des coordonnées des élèves et des familles

Comme précisé ci-dessus, les fichiers des coordonnées des élèves et des familles sera mis en place sur l'ENT pour accès à tout le personnel enseignant, vie scolaire, et administratif. La mise à jour est faite par le référent numérique du LP et par le DDFPT.

b) Prêt d'ordinateurs portables par le LP aux lycéens demandeurs

Le lycée dispose de 16 ordinateurs portables qui ont été préparés par le référent numérique afin que les élèves puissent les utiliser. C'est un don qui a été fait par une institution bancaire au profit du lycée et donc des élèves. Grace à une convention de prêt d'ordinateur, nous allons mettre à disposition dès ce début d'année ce matériel afin que les élèves puissent l'utiliser sans délai. Cela a été une demande forte de certains lycéens en fin d'année scolaire car ils n'en avaient pas. Ou bien parce qu'ils sont plusieurs enfants à utiliser chez eux cet outil. De ce fait il est difficile de travailler correctement.

La difficulté vient des élèves qui n'ont pas de connexion internet. En effet dans ce cas le prêt d'ordinateur n'est pas possible. Aussi nous espérons grâce à l'aide de la DSDEN de prêt de borne 4G, pouvoir donner satisfaction à ces élèves et familles dépourvus de matériel informatique.

CONCLUSION :

Compte tenu de l'expérience acquise nous sommes prêts à assurer la continuité pédagogique de nos lycéens.

Nous ferons en sorte que l'enseignement en présentiel soit privilégié compte tenu du profil de nos élèves en milieu professionnel.

En effet ceux ci ont besoin d'être présents au lycée afin de réussir, dans les meilleures conditions possibles, leur formation et leurs examens.

Fait à Verrières en Forez, le 30 août 2021, et présenté en AG lors de la rentrée des enseignants le 1^{er} septembre.

Madame le Proviseur

J. MORISCO



The image shows a circular official stamp of the Lycée Professionnel du Haut Forez. The stamp contains the text: "Lycée Professionnel du HAUT FOREZ", "Proviseur", "J. MORISCO", and "42000 VERRIERES EN FOREZ". A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.